

**Du 15 mai 2009
au 24 juillet 2009**

« EGOM » dans l'Hexagone

« Consultation Région Midi-Pyrénées »

- Christine HOUBLON, Correspondante Régionale
- David FIMIEZ, Suppléant de la Correspondante Régionale



**ETATS-GENERAUX
DE L'OUTRE-MER
DANS L'HEXAGONE**



**SYNTHESE
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES
(TOULOUSE)**

Préambule

En région Midi-Pyrénées :

La contribution aux ETATS-GENERAUX, s'inscrit dans une démarche participative, volontaire et responsable.

Après un soutien aux mouvements sociaux initiés par le L.K.P en Guadeloupe, rapidement étendus à plusieurs départements dans l'Outre-mer ; nous, Ultra-Marins de la Région Midi-Pyrénées, dans une logique de solidarité avec les populations de l'Outre-mer mais aussi animés d'un ardent désir de prise en compte de notre présence dans cette région du Sud-Ouest voulons contribuer à la prise des meilleures décisions pour nos départements d'origine mais aussi pour nous qui vivons dans l'hexagone, plus particulièrement dans la région Midi-Pyrénées.

Raison pour laquelle, nous avons saisi cette opportunité offerte, pour nous exprimer et faire des propositions. Nous nous sommes appropriés ce temps, pour **en faire un lieu d'échanges, de discussion, d'état des lieux, de propositions pour l'amélioration de nos conditions de vie, ici et dans l'Outre-mer.**

Nos souhaits d'amélioration de notre société passent par une plus grande cohésion sociale qui relève, elle, d'une reconnaissance dans la République, de la diversité phénotypique, culturelle, géographique, historique..... mais surtout par une égalité de traitement, de droits, de devoirs, de respect mutuel et de justice sociale, dans les domaines :

- identitaires
- culturels
- sociaux
- économiques
- politiques
- institutionnels.....

« Le français de l'Outre-mer », ne doit plus être un « français à part », ou de seconde zone.

L'organisation

La consultation en Midi-Pyrénées

M. Patrick KARAM, Délégué Interministériel à l'égalité des chances des Français d'Outre-mer, chargé de l'organisation des Etats Généraux dans l'Hexagone a désigné pour la consultation dans la région :

- **comme correspondante régionale Mme Christine HOUBLON**, profession Directrice d'Insertion et de Probation,
- **comme correspondant régional suppléant M. David FIMIEZ**, profession Directeur d'Association d'Animation Socioculturelle,

Pour mener à bien ce travail, Mme Houblon et M. Fimiez, se sont entourés d'une équipe composée notamment de :

- **Harold HODGE**, producteur et membre du C.A. de la Radio « Canal Sud »
- **Marie-Ange THEBAUD**, présidente de l'association CARAT
- **Jean RENIA**, membre du C.A. de l'association « AGART »

Dès la mi-mai 2009, l'organisation suivante fut mise en place :

le samedi de 16H à 18H une « présentation-échange-discussion » hebdomadaire est instaurée à l'antenne de la radio canal sud (Emission Mizik à Gogo) autour d'idées et de propositions dans le cadre des Etats-Généraux.

Le 28 mai une soirée spéciale Outre-mer s'est tenue dans les locaux de l'association « Samba Résille » à Toulouse. Des éléments de réflexion et de proposition émergent.

Nous recevons également des contributions écrites d'Ultramarins de la région.

Le lundi 22 juin, M. KARAM vient animer une réunion à Toulouse, en présence du Préfet de Région M. BUR, de l'Adjoint au Maire de Toulouse : M. Jean-Paul MAKENGO et du représentant de l'Agence de Cohésion Sociale et de l'Egalité (ACSE) de Midi-Pyrénées.

Le 14 juillet se tient une dernière réunion de consultation, dans le jardin « Compans-Cafarelli » à Toulouse, près de la stèle érigée « en mémoire de l'abolition de l'esclavage ».

SYNTHESE GENERALE DE LA CONSULTATION EN REGION MIDI-PYRENEES

Dans la Région Midi-Pyrénées, le Culturel et le Sport occupent une grande place dans le quotidien des Ultramarins. Souvent sollicités pour leur gastronomie, leur artisanat, leur folklore (musiques et danses), les Ultramarins marquent leur présence dans la région dans ces domaines.

Mais ils ne veulent plus être « cantonnés », « réduits », à ces seuls aspects : « manger, danser, courir, taper dans un ballon ».

Une citoyenneté reconnue comme « pleine et entière » est devenue nécessaire.

L'histoire, le social, le politique et l'économique sont des domaines sur lesquels ils réfléchissent. Ils veulent le faire savoir.

Le faire savoir pour revendiquer cette reconnaissance qui leur permettra de participer au développement de l'Outre-mer mais aussi de la République dans son ensemble.

Raison pour laquelle ils saisissent ces états généraux pour le faire « officiellement » savoir.

Eléments des Echanges et Apports

Quelques Photos
De la Rencontre du 22 juin 2009 à la Préfecture de Toulouse



1) La culture, la mémoire et L'identité :

« L' identité créole, avec sa palette de couleurs, est une richesse qui peut favoriser une meilleure prise en compte de la diversité culturelle du citoyen français ».

- **Faire connaître et enseigner la « Culture créole », comme partie intégrante de la Culture française.** En faisant mieux connaître les écrivains, les artistes, les intellectuels ultramarins dans l'hexagone.
- Abolir, dans les lieux officiels, les terminologies qui véhiculent des différences discriminatoires : « personne de couleur », nous avons tous une couleur !
- Subventionner des réalisations audiovisuelles ultramarines ou encore des réalisations historiques et artistiques.
- Travailler à l'émergence de projets culturels des ultramarins en Midi-Pyrénées et dans l'ensemble des Régions de l'Hexagone avec le soutien des collectivités locales métropolitaines et de l'Outre-mer, aux associations ultramarines de l'Hexagone, notamment sur des thématiques nationales comme la commémoration de l'abolition de l'esclavage.
- Intégrer dans l'enseignement scolaire, la géographie, l'histoire de l'Outre-mer, avec ses grands évènements, souvent dramatiques mais combien dignes de respect. L'ignorance des « hexagonaux » fait perdurer les comportements et attitudes racistes. La méconnaissance de l'histoire coloniale est un frein à l'épanouissement de l'Ultramarin dans la République et à la reconnaissance de leur place de « citoyen à part entière » dans la République.
- Traduire les espaces socioculturels en lieux d'initiatives économiques (métiers, entreprises, label....).
- Utiliser dans l'hexagone la culture de l'outre-Mer comme support d'insertion pour les jeunes ultramarins.
- Décréter le 10 Mai (1) jour férié pour tous les français. C'est donner du sens à une responsabilité historique de la Nation.

(1) jour de commémoration de l'abolition de l'esclavage au niveau national

- Programmes scolaires et formation des enseignants

Depuis la « loi Taubira » de 2001 il y a eu des avancées certaines venues compléter les modifications des programmes d'histoire-géographie prévus en 2000 pour les DOM. Le programme de l'école primaire, les nouveaux programmes de collège applicables en 2010 pour la classe de Cinquième (traite inter-africaine et orientale) et en 2011 pour la Quatrième (traite transatlantique, esclavage aux Amériques), les programmes pour le Lycée professionnel applicable à la rentrée 2009 (fonctionnement des habitations sucrerie ou caféière) sont des réalités, explicitement écrites dans les documents officiels. On peut aussi traiter ces questions en Seconde (éducation civique, Révolution française) ou en Première (abolition de l'esclavage de 1848) mais là cela reste encore dans le flou ou laissé à l'initiative de l'enseignant. A mes yeux, les programmes à venir gagneraient à préciser explicitement ces points de façon à ce que ce qui est encore du domaine de l'optionnel ou du facultatif devienne point de passage obligé.

Il est également à observer que l'histoire du premier empire colonial français, celui de l'Ancien Régime, est absent des programmes scolaires (déjà bien chargés il est vrai). Cependant, une réflexion devrait être menée pour savoir comment introduire l'histoire de la Caraïbe, de la Guyane et des Mascareignes, afin d'éclairer le cadre négrier et esclavagiste des XVII^e et XVIII^e siècles.

Il semblerait judicieux également que l'enseignement de la géographie de la France face davantage de place à l'Outre-Mer mais également – c'est complémentaire – à la francophonie, aujourd'hui réduite à une ridicule évocation.

Pour exemple ce livre de géographie d'André JOUHAUX et de René PARISSE édité en 1966 : « Notre milieu, Géographie de la Guadeloupe »

Par ailleurs, il m'apparaît important que la question de l'Outre-Mer comme celle de la francophonie soient systématiquement inscrites au programmes des concours de recrutement des enseignants d'histoire-géographie. De même en ce qui concerne l'enseignement du français : la littérature francophone est-elle systématiquement inscrite aux concours de recrutement ? Voici pourtant une mesure qui ne coûte rien et qui aurait, à long terme, l'avantage de développer tant dans le milieu enseignant que pour les élèves une attention à l'Outre-Mer qui n'existe pas pour l'instant chez la majorité de nos compatriotes. Comment reprocher aux élèves (et futurs citoyens) de ne pas savoir, de ne pas s'intéresser à l'Outre-Mer, si les maîtres n'en parlent pas ?

D'autant que l'enseignement scolaire est basé sur la réalité hexagonale et omet celle de l'outre-mer (Ex. l'étude des saisons).

- Université

Bien entendu il est indispensable que la recherche et l'enseignement des questions relatives à l'Outre-Mer, sous toutes ses facettes, soient stimulés dans l'enseignement supérieur. Mais pour cela il faut créer des postes, ce qui va à l'encontre de la tendance actuellement observée. C'est donc un problème de moyens et de volonté politique, sans oublier que les mentalités doivent aussi évoluer et cesser de considérer ces questions comme marginales ou de peu d'intérêt. Un exemple me revient : il y a quelques années, au programme du concours de recrutement de l'agrégation d'histoire, figurait une question sur les Révolutions atlantiques jusqu'en 1802, date de la paix d'Amiens. Ce qui revenait à considérer l'indépendance d'Haïti (1^{er} janvier 1804) comme hors champ d'étude, alors que le lien avec l'ébranlement révolutionnaire français est manifeste...

- Institut des mondes créoles

Dans son rapport intitulé Mémoires des esclavages (Paris, Gallimard / La Documentation française, 2007), Édouard Glissant évoque la question d'un mémorial sur l'esclavage (pas en tant que monument, mais comme centre de recherches), qui peut s'inscrire dans l'ensemble plus vaste que pourrait constituer cette idée d'Institut des mondes créoles. Restent les questions du contenu, des moyens et aussi de la localisation géographique d'une telle unité (le centralisme inhérent à notre pays l'installerait-il forcément en région parisienne, ou pourrait-on envisager une implantation symbolique dans une ville ayant eu des liens privilégiés avec l'Outre-Mer comme Nantes ou Bordeaux ?).

II) L'égalité des chances, la lutte contre les discriminations (notamment la drépanocytose, l'insertion et la famille) et la citoyenneté :

- Développer l'image diversifiée (Blanc, Noir, Indien, Métis....) du citoyen Français sur l'ensemble du territoire, au travers, notamment, des médias, de la publicité, de l'enseignement ; ce pour fortifier le sentiment d'appartenance à la République de l'Ultramarin et des hexagonaux vis-à-vis des français d'Outre-mer.
- Rendre visible les minorités ultra-marines, dans les postes de décisions dans l'hexagone et dans l'Outre-mer, dans les médias, les Conseils d'Administration comme celui de RFO, ou les commissions administratives paritaires des Administrations de l'État et ainsi leur permettre de participer à la prise de décision qui les concernent.
- Agir sur la mixité dans les équipes, notamment dans les postes à responsabilité dans le monde du travail : émergence de cadres Ultra-Marins dans les services de l'État, des communes, des régions, des organismes et entreprises publics.....
- Favoriser l'affectation en Outre-mer de cadres expérimentés, de hauts fonctionnaires originaires de ces départements, dans un objectif pérenne de reconnaissance professionnelle. Que les affectations ne soient plus considérées comme une « récompense », mais comme une manière d'être plus efficace et de concilier vie familiale et vie professionnelle.
- Imposer la régionalisation des concours pour les catégories « C », afin d'éviter le démantèlement familial de l'Outre-mer vers l'hexagone.
- Établir un registre des compétences des originaires de l'Outre-mer, dans lequel puiser pour les recrutements.
- Combattre, au niveau du logement, le regroupement de véritables « ghettos sociaux », obstacles au « mieux vivre ensemble » et facteurs de division sociale dans l'hexagone.
- Freiner l'« apartheid » qui se développe dans le domaine du logement en Outre-mer.
- Valoriser et faire connaître les compétences et productions régionales de l'Outre-mer et des Ultramarins dans l'hexagone.

Quelques pistes pour aider à l'évolution des mentalités :

- 1) prise en compte institutionnelle, dans l'Hexagone, de la culture créole dans les écoles, les services publics....
- 2) que les affectations de l'Outre-mer vers l'hexagone ne soient plus « vécues » comme une punition mais comme un choix ou une obligation de mobilité, à l'instar de ce qui se passe dans le sens « Hexagone vers Outre-mer ».
- 3) arrêt du favoritisme en Outre-mer qui perpétue la représentation coloniale (DOM= eldorado pour les métros).
- 4) faire cesser la politique qui consiste à montrer, affecter, promouvoir les français à des postes en fonction de la couleur de leur épiderme (ex. aucune précaution n'est prise pour affecter un journaliste télévisé avec un accent prononcé du Midi dans un DOM. En revanche, on avancera tout prétexte pour ne pas affecter un journaliste « Ultramarin » à un tel poste dans l'hexagone « trop foncé, trop d'accent.... ! »).
- 5) Sortir les « Ultramarins » des exceptions, car c'est une manière de perpétuer les discriminations ; surtout dans les administrations (ex. « entretien préalable », non prévu par les textes au Ministère de la Justice pour l'affectation d'un ultramarin dans un DOM ; ou encore l'existence d'une « Mission Outre-mer au lieu de Directions Inter-régionales à l'identique de l'hexagone).
- 6) Éviter d'« ignorer » les injustices liées à la couleur de la peau et aux origines (dans les notations, les examens, les évaluations, les affectations....)
- 7) Mixer les Jurys d'examens et de concours.

III) Les Ultramarins et le sport :

Le sport, la gastronomie, le culturel et la musique sont des espaces qui participent à la visibilité, à la réussite sociale des ultramarins en Métropole. Il est fortement souhaitable que les Ultramarins ne soient pas réduits à ces seuls aspects : « manger, danser, courir, divertir, taper dans un ballon..... ».

- Combattre de manière énergique le racisme dans le sport.
- S'appuyer sur le sport pour générer des retombées socio-économiques pour les ultramarins de l'Outre-Mer.
- Créer et développer des structures sport- écoles en Outre-mer.
- Faire évoluer le professionnalisme sportif en Outre-mer (Ex : cyclisme).
- Accompagner le sportif Ultramarin dans son intégration dans l'hexagone.
- Meilleure reconnaissance du sportif Ultramarin à l'échelon national.
- Penser à la reconversion des sportifs : rôle de formateur du sportif dans l'hexagone ou/et en Outre-mer.

IV) Autres problématiques liées à l'éloignement (téléphonie, Internet, services postaux...) :

La difficulté pour les Ultramarins de se réintégrer dans leurs départements-pays d'origine, après un temps assez long (formation ou affectation professionnelle) dans l'hexagone.

- Le travail : sous prétexte de la mobilité, ne pas opérer une « substitution » de la population d'Outre-mer au profit de l'hexagone, avec souvent une non-possibilité de retour avant la mise à la retraite.

- La question de l'éloignement revient à proposer des solutions pour une réelle prise en compte du principe de « continuité territoriale ». L'ensemble des citoyens de la République, notamment les ultramarins, doivent pouvoir se déplacer pour un coût équitable et juste sur l'ensemble du territoire national. Cette prise en compte doit aller vers des solutions de régulation des tarifications et de limitation des marges pour les opérateurs publics et privés. Le sujet emblématique des billets d'avion ne peut être traité par des solutions d'exception ou sous l'angle de la subvention aux opérateurs.

- Il est nécessaire de multiplier la fréquence des vols vers les DOM avec une augmentation des bagages à 40 ou 50 Kg associée à un tarif « préférentiel » pour les résidents (originaires ou professionnels) dans les deux sens (OM-Hexagone).

- Le coût des billets d'avion : Il n'est pas normal de payer plus cher pour se rendre d'un point à un autre de la République qu'à l'étranger.

- Téléphone : le coût d'un appel vers l'Outre-mer devrait être identique au coût d'un appel national dans l'hexagone (fixe et mobile).

- Internet : Il serait indispensable d'aider à l'émergence de véritables portails web dédiés aux ultramarins de métropole avec des déclinaisons, région par région, département par département. Pour ce faire, on pourrait lancer des appels à projet pour la création de SCIC sur ce sujet.

- La Poste : Les tarifications du fret, des envois lourds et/ou volumineux vers l'Outre-mer doivent être alignées sur les tarifications nationales appliquées pour la métropole et non sur l'étranger.

- L'Information : l'accès doit être généralisé et à des heures de grande écoute. Pourquoi ne pas intégrer le journal de l'Outre-mer au JT de 20h00 ? La production de RFO doit être diffusée sur l'ensemble du territoire et pas seulement dans l'Outre-Mer.

- En matière d'évacuation sanitaire de patients ultramarins, il serait souhaitable de mettre en place un dispositif de partenariat entre les établissements de l'hexagone et ceux de l'Outre-mer, et des facilités de logement pour les « familles accompagnatrices » (prise en charge financière....etc.).
- La santé : formation des médecins et infirmiers aux maladies tropicales (Ex. chikungunya, drépanocytose.....).

V) La gouvernance (évolutions institutionnelles locales, adaptation des administrations centrales)

Si les originaires de l'Outre-mer tiennent à leur « identité d'Ultramarins », ils sont également attachés à leur citoyenneté française ; notamment à sa dimension républicaine et démocratique.

Beaucoup de questions se posent cependant :

- Pouvoirs réels de nos élus dans la République?
- Rôle effectif des députés et sénateurs d'Outre-mer à questionner ?
- Liens plus formels entre les élus et les ultramarins à envisager
- Placer des représentants en charge des Ultramarins au sein des institutions dans l'Hexagone ?
- Création d'une Assemblée Unique dans chaque DOM ?
- Mettre fin à un secrétariat chargé de « l'Outre-mer » et créer plutôt des Services Spécifiques chargés de l'Outre-mer, en y affectant des responsables originaires de l'Outre-mer, dans chacun des ministères.

VI) L'insertion des départements d'Outre-mer dans leur environnement régional

- L'insertion de DOM dans leur environnement régional doit se faire en préservant les acquis de l'Europe. Il faudrait repenser ses acquis sans céder sur l'essentiel afin de les rendre compatibles avec des possibilités élargies pour nos régions ultra périphériques ; reconnaissance de la Caraïbe (CARICOM).

- La question de « la place des mécanismes européens » sur les questions « d'insertion des DOM dans leur environnement régional » soulevées par les états généraux ?
- La création d'une seule institution avec des pouvoirs élargis dans chaque DOM ?
- Si maintien du niveau « Départemental », pourquoi ne pas aller vers des Régions regroupant plusieurs DOM (Antilles-Guyane, Océan-Indien) plutôt que des « Régions Mono-départementales » ?

VII) Maintien et amélioration des liens entre l'Outre-mer et l'hexagone

- De la forêt Québécoise, Dexter PERATOUT, Guadeloupéen résidant en Midi-Pyrénées, nous adresse cette proposition : « mise en place de classes vertes ou/et de centres de vacances d'un point de vue culturel et éducatif » entre l'hexagone et l'Outre-mer, pour faciliter les échanges, l'accès à la connaissance de l'histoire, de la géographie, des cultures de l'Outre-mer français, dans le cadre scolaire. Ces projets pourraient être financés par les collectivités territoriales, l'éducation nationale, le ministère de la jeunesse et des sports.....etc.
- Renforcement d'une présence des radios de la diversité ultramarine dans les grandes villes comme Toulouse, Bordeaux, Marseille, Lyon.....etc.
- La baisse des tarifs bancaires à l'identique de l'hexagone.
- Une plus grande reconnaissance de la langue « créole », et des autres langues de l'Outre-mer.

CONCLUSION



Lundi à la préfecture de Haute-Garonne. Photo DDM, Xavier de Fenoy Social. Etats généraux de l'Outre-Mer.

Les Toulousains des DOM ont la parole

Suite aux mouvements sociaux survenus aux Antilles en début d'année, le Président de la République a décidé de mettre en place des réunions afin de donner la parole aux habitants du cinquième département d'Outre-Mer (DOM). Ces derniers ont eu l'occasion de faire le point sur leur situation en France et de formuler de nombreuses revendications. Suite à cela, des réunions ont été organisées dans plusieurs régions de France telles Lyon, Nantes etc.. Patrick Karam, délégué interministériel à l'égalité des Français d'Outre-Mer était présent lundi à la préfecture de Haute-Garonne avec Christine Houblon, consultante de Midi-Pyrénées pour les états généraux. « Le but est de faire une synthèse sur les problèmes des ultra-marins afin que par la suite, ils se sentent français à part entière » explique Patrick Karam. Les sujets abordés étaient nom-

breux. Le premier était la visibilité, la culture, l'identité et le sport. Greg Germain, militant de la défense et de la promotion des artistes ultramarins, s'est occupé de réunir les différentes revendications dans ce domaine. « Que ce soit dans le cinéma, à la télévision ou dans le spectacle vivant, les acteurs sont monocolores. Les habitants des DOM ont un sentiment de mise à l'écart qu'il faut vite modifier » explique ce dernier. Deuxième thème : la vie quotidienne des ultra-marins englobe la question des prix élevés des billets d'avion, les prix de l'essence etc.. La question de la lutte contre la discrimination et l'égalité des chances a été abordée. Et enfin, les problèmes liés à l'éloignement ont également fait débat lors de la réunion. C'est en octobre que Nicolas Sarkozy décidera des solutions à mettre en œuvre afin de satisfaire les revendications de chacun.

Extrait de la dépêche du Midi du 24 juin 2009

« Alors que le désir de l’Outre-mer, de la Guadeloupe en particulier, appelle un véritable changement, les Etats-Généraux sont un tralala, de la poudre aux yeux destinée à nous endormir », disait M. Élie DOMOTA le 24 juin 2009 au journal télévisé de FR3 soir.

En Midi-Pyrénées, les Ultramarins ont décidé de faire confiance. Nous attendons que des décisions soient prises qui apporteront un mieux à nos départements-régions, à l’Outre-mer, dans son ensemble ; mais aussi au mieux-être et au mieux-vivre des Ultramarins dans l’hexagone.

L’évolution des comportements et des mentalités ne peut se faire par décret. Mais la volonté politique affichée de combattre les discriminations peut marquer un coup d’arrêt à sa progression.

**Le 22 juillet 2009,
Pour les Ultramarins de la Région Midi-Pyrénées,
Mme Christine HOUBLON,
Directrice d’Insertion et de Probation,
Correspondante Régionale en Midi-Pyrénées**

P.S. : Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce travail, particulièrement : Préfecture de Région Midi-Pyrénées / Radio Canal Sud MIZIK A GOGO / Association Samba Résille / FON’KER / FESTICREOLE / 100% NEG / Association AGART / Association CARAT / Association AMLET / ANT / DOM 31 / MJKF / LE CRAN MP / RESTAURANT L’HIBISCUS BLEU / RESTAURANT LE COIN DES GOURMANDS / l’ensemble des Ultramarins de la Région Midi-Pyrénées....etc.